

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 178

Rubrik: Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un coup de peinture au libéralisme

« ... Un libéral doit intervenir pour réaliser la cogestion dans tous les domaines, par conséquent non seulement dans la politique, mais aussi à l'école, dans l'entreprise, au militaire, par exemple. Car notre « ennemi » n'est pas seulement — peut-être même pas avant tout — l'Etat, mais toute autorité sociale ou personnelle qui tend à user de son autorité d'une manière autoritaire... »
« ... Finalement un libéral doit soutenir avec force tout droit social, du droit à la formation au droit aux assurances sociales en passant par le droit au travail... »

Des indices

Ces quelques phrases, extraites d'un exposé de Rolf Deppeler, une réunion de libéraux de gauche qui s'est tenue à Lenzgourg avec un certain succès, la parution d'une petite brochure ¹⁾ d'un militant radical thurgovien, Jürg Tobler, autant de signes parmi d'autres qui révèlent l'apparition possible d'une certaine contestation au sein-même du mouvement radical helvétique.

Dix-sept thèses brutales

La publication de Jürg Tobler, un des responsables de la télévision alémanique, est beaucoup commentée par la presse et provoque des réactions agacées de « l'establishment ». Appel à une revitalisation du libéralisme, elle devrait faire réfléchir tous les partisans de l'immobilisme. S'appuyant sur dix-sept thèses, l'auteur s'efforce de prouver que le libéralisme doit être un moteur et non un frein. L'auteur, qui vient d'être élu député radical dans son canton, se moque de ceux qui sont radicaux en oubliant le sens de ce mot : « Que nos députés à Berne se laissent encore nommer « radicaux » sonne, pour moi, comme une plaisanterie... » « Les libéraux d'hier seront-ils les conservateurs de demain ? Ou l'échange de

rôles a-t-il déjà eu lieu ? Il ne manque pas d'indices que les conservateurs d'hier pourraient être les libéraux de demain. » Beaucoup d'autres passages tout aussi brutaux.

Mais il y a mieux ; la revue trimestrielle éditée par le secrétariat du parti radical suisse, consacre son premier numéro de cette année au thème : le libéralisme explose (« Liberalismus im Aufbruch »). Huit auteurs publient leurs réflexions sur ce thème. Les hommes établis, le conseiller aux Etats Kurt Bächtold (Schaffhouse) et Georges-André Chevallaz dissertent sur le thème de la liberté : « Wie ist Freiheit heute noch möglich ? » pour le premier et « La liberté dans notre temps » pour le syndic de Lausanne. En revanche, les auteurs plus jeunes, tous alémaniques, sont plus incisifs : « Le libéralisme aujourd'hui, « libéral » n'est pas seulement synonyme de « partisan de la liberté » (freiheitlich), par Rolf Deppeler ; « Le libéralisme a-t-il encore un avenir ? », par Rudolf Rohr ; et ces autres titres, « Le défi du libéralisme », « Le libéralisme de gauche en Suisse », « Réaliser la démocratie par une action offensive ».

Tournant réel ou simple tentative de replâtrage ?

1) Jürg Tobler, « Freisinn ohne Gemeisinn ? » Edition Flamberg. Politische Rundschau - Revue politique No 1-1972

FRIBOURG

Un jeune paysan socialiste s'exprime

Fribourg, canton à forte densité paysanne, connaît des problèmes agricoles non négligeables. Profitant de la situation, le parti démocrate chrétien poursuit à cet égard une politique très favorable à la classe paysanne et peut compter ainsi sur son soutien actif en période électorale. Il s'introduit de fait une sorte de complicité entre le

parti conservateur majoritaire et les paysans. Pourtant, la majorité des paysans devrait reconnaître que ses intérêts ne se confondent pas avec ceux des dirigeants démocrates chrétiens. La politique agricole actuelle consiste essentiellement en une aide de protection à court terme, et non en une orientation à long terme, elle réserve bien des surprises aux petits exploitants.

Dans son numéro du 28 avril, le journal socialiste fribourgeois Travail a ouvert ses colonnes à un jeune agriculteur socialiste, Gilbert Conus, 24 ans, président de la sous-section de Rue du PSF. Cette interview substantielle révèle une analyse perspicace de la situation paysanne dans le canton de Fribourg.

La première question qu'on a posée à cet agriculteur est la suivante : l'analyse socialiste est-elle applicable aussi aux problèmes rencontrés par un paysan ? Voici un extrait de la réponse de Gilbert Conus : « En 1970, Bernard Lambert, 41 ans, agriculteur et membre de la direction politique nationale du PSU en France a publié un ouvrage intitulé : « Les Paysans dans la Lutte des Classes ». Parlant d'une expérience vécue, l'auteur démontre que le secteur agricole est victime de l'évolution du capitalisme. Ce dernier tend à faire de l'agriculteur un nouveau prolétaire. Quant à la terre, elle passe sous la domination du capitalisme industriel. La politique agricole est très étroitement liée au pouvoir en place. (...) La principale richesse de l'agriculteur est son travail et non pas sa terre, la propriété privée du sol étant devenue une aliénation très oppressive. »

Dans la suite de l'article de Travail, Gilbert Conus s'interroge sur les difficultés rencontrées dans le monde paysan. Il s'arrête en premier lieu au problème de l'endettement dû à la mécanisation nécessaire de l'agriculture : « Cet endettement devient de plus en plus lourd, les prix des produits agricoles étant bloqués et soumis à la pression des produits importés. De par sa dépendance à l'égard des prêteurs, l'agriculteur perd de plus en plus sa condition d'indépendant. »

(...) « Il est nécessaire de faire une distinction entre les mesures à prendre dans l'immédiat et les solutions à long terme. En ce qui concerne l'immédiat, il est indispensable de réaliser une planification et une orientation de la production, de développer l'octroi de crédits à taux réduits et d'obtenir un allègement de la charge de la dette. Le prix de vente des domaines doit être réglementé, afin d'éviter la spéculation et l'écrasement des jeunes exploitants par des charges trop lourdes. Pour l'avenir, je pense que l'exploitation familiale est à longue échéance condamnée, en raison de l'évolution de l'économie capitaliste suisse. La solution me paraît être la grande exploitation coopérative placée sous le contrôle de ses membres. Cela présuppose une transformation fondamentale du droit foncier. »

Questionné sur l'initiative fiscale lancée par le parti socialiste fribourgeois en vue d'imposer les agriculteurs sur leur revenu effectif, Gilbert Conus s'attache à distinguer entre grands et petits paysans : « Généralement, ces derniers ne peuvent être considérés comme des privilégiés du fisc, alors que dans la grande paysannerie, il existe des injustices flagrantes. (...) »

En conclusion, la remarque suivante de Gilbert Conus pourrait préfigurer un débat intéressant au sein de la gauche : « Le parti socialiste, malgré tous les aspects positifs de son action, a parfois tendance à se contenter d'agir dans le cadre de l'opposition producteur-consommateur. Or cette division entre ouvriers et paysans sert le capitalisme. Pour assumer pleinement son rôle de parti de gauche désireux de transformer l'ordre économique, le Parti socialiste doit, à mon sens, prendre conscience de l'opposition d'intérêt entre le capitalisme et l'agriculture et de la convergence des intérêts des paysans avec ceux de la classe ouvrière. Les socialistes doivent entreprendre un vaste travail d'information auprès des masses paysannes qui, il faut le reconnaître, manifestent encore beaucoup de réticence face aux idées socialistes. »

VALAIS

L'évasion fiscale bénie par certains préfets

Un problème qui ne passionne pas encore l'opinion publique, mais qui est déjà à l'ordre du jour dans certains milieux de la classe dirigeante valaisanne : la révision de la loi fiscale, sur laquelle le peuple se prononcera le 5 juin prochain.

Au centre des débats, la généralisation de l'impôt sur les gains immobiliers qui n'est actuellement pas perçu si la durée de la possession est supérieure à quinze ans. L'affaire est d'importance dans un canton où le développement touristique a fait considérablement monter la valeur des terrains.

Rien d'étonnant dès lors à ce que les registres fonciers soient actuellement débordés de travail : beaucoup de propriétaires s'empressent de vendre pour échapper au fisc. Une conséquence si prévisible de la future révision que l'on se demande pourquoi le Grand Conseil n'a pas prévu un effet rétroactif en la matière.

Mais il y a plus grave. En 1960, à la suite de l'adoption de la loi fiscale, le Conseil d'Etat avait fixé l'entrée en vigueur des dispositions sur les gains immobiliers au 1^{er} juillet, les autres articles étant applicables au 1^{er} janvier de l'année suivante. Or des pressions toujours plus fortes s'exercent sur le gouvernement pour qu'il n'adopte pas, cette fois, la même attitude. Le mouvement est même appuyé par certains préfets, dont celui de Monthey, qui lors de diverses réunions, ont arraché des promesses formelles au chef du Département des finances.

Le Conseil d'Etat cédera-t-il vraiment aux pressions des milieux intéressés ? Que pense-t-il de l'attitude de certains préfets, plus soucieux de faciliter l'évasion fiscale que de défendre les intérêts de la collectivité ? La gauche interviendra-t-elle dans le débat ?

NEUCHÂTEL

De la FAN à la FAV- Nouvelliste du Rhône

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » de M. Marc Wolfrath, a sa conception de l'information et de la liberté d'expression. Celle-ci, en permanence, n'y est jamais que partielle, très proche de celle pratiquée par la « Feuille d'Avis-Nouvelliste du Rhône ».

Quant à la liberté d'expression des journalistes, elle dépend du bon vouloir de son propriétaire, qui ne cesse de s'engager dans les combats les plus douteusement réactionnaires.

Son monopole régional lui confère cependant le caractère de support indispensable pendant les campagnes électorales. Les annonces des partis sont toutefois passées à la censure. Censure qui autorise un texte libéral disant aux socialistes d'aller voir à Prague (sic) et qui interdit à ces derniers de faire savoir aux lecteurs que le Parti radical de la ville de Neuchâtel disposait d'un budget d'une centaine de milliers de francs pour sa propagande.

Ce qui n'a pas empêché ce journal d'écrire à plusieurs reprises que la campagne électorale manquait de punch.

Comme quoi en terre neuchâteloise du Bas la liberté d'expression, même payante, est difficile d'application et l'information des lecteurs scrupuleusement incomplète.

N.B. Pour mémoire, l'un des principaux enseignements des dernières élections communales. En ville de Neuchâtel, un profond changement intervient. Pour la première fois, les Partis radical et libéral n'ont plus la majorité. Leur option d'un exécutif majoritaire, décidée voici douze ans, se solde par un désaveu cinglant. L'apparition en force du « Mouvement pour la protection de l'environnement » — au détriment du POP et des libéraux — manifeste un besoin de renouveau.